CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14271** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1989

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 15/11/2016

Capital : 400 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 491237329115

Siret : 349 054 148 00029

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 4905285

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD AM 147680249

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD AM 147680249

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : CONSTRUCTIONS DU HAUT ANJOU

Sigle : CONSTRUCTIONS DU HAUT ANJOU

GRANDE PREE
ZONE COMMERCIALE
49420 OMBREE D'ANJOU

Téléphone : 02 41 92 46 56 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
SDG HOLDING (912 397 924) / DELA INVEST (912 354 255) / LAURATIL HOLDING (912 376 548)

Site Internet : http://constructionshautanjou.com

E-mail : epineau@cha-constructions.com

Effectif moyen : 83 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 26 557 126 **Tranche de classification :** CA9

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2113	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité supérieure)	83	29/11/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 14:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.